



# **FOURNITURE, INSTALLATION ET MAINTENANCE D'OUTILS NUMERIQUES**

Groupe scolaire Champ Roy  
Commune de Ménérol

**Cahier des charges**

# **Article 1 : généralités**

## **1.1. Objet de la consultation**

La commune de Ménétrol souhaite équiper les classes de son groupe scolaire (4 en élémentaire et 3 en maternelle) en outils numériques.

La proposition comprendra la fourniture, l'installation du matériel, des logiciels et la maintenance.

Matériel par classe à installer :

- 1 vidéoprojecteur interactif
- 1 tableau blanc mat réglable en hauteur
- 1 ordinateur portable.

Le matériel fourni devra répondre aux normes françaises et aux normes européennes en vigueur. Le candidat devra fournir en appui de l'offre, une documentation technique de tous les matériels et logiciels proposés en format numérique et papier.

## **1.2. Modalités d'exécution**

Tous les équipements neufs décrits au présent lot sont compris livrés, posés et prêts à fonctionner.

### **- *Période d'exécution et pénalités:***

L'ensemble du matériel informatique est à installer, en une fois, soit lors des vacances de printemps 2017 (entre le mardi 18 avril et le vendredi 28 avril) ou lors des vacances d'été 2017 (entre le lundi 10 août et le vendredi 2 septembre) avec une date limite impérative fixée au 2 septembre 2017.

La période d'exécution sera définie en concertation avec le maître d'ouvrage.

Une réunion préalable avec le maître d'ouvrage, l'équipe pédagogique et avec l'entreprise, en charge du câblage électrique sera obligatoire pour définir les modalités de pose du matériel.

Des pénalités pour retard d'exécution pourront être appliquées à raison de 300.00€ par jour calendaire.

### **- *Lieux d'exécution :***

Ecole élémentaire, 2 rue des écoles 63200 Ménétrol

Ecole maternelle, 6 rue des écoles 63200 Ménétrol

Le présent marché est à prix global et forfaitaire.

A la réalisation, le titulaire du marché ne pourra en aucun cas demander la rémunération de travaux supplémentaires non prévus dans son offre.

- **Conditions de livraison**

Le matériel doit être livré, posé et installé sur site selon les articles et quantités définis par le présent cahier des charges.

Le titulaire est responsable du bon acheminement et du bon état du matériel. En cas de dommage, il se doit de remplacer à l'identique les pièces et articles détériorés sans aucune indemnité de compensation.

Le candidat devra justifier de la provenance des fournitures et matériels utilisés.

Toutes les fournitures seront neuves, de fabrication récente et de première qualité. Ces conditions devront être justifiées par le titulaire.

Leur mise en place sera réalisée dans le respect des recommandations de fabricant et les matériels seront munis de tous les accessoires, appareils, dispositifs de sécurité nécessaires au bon fonctionnement de l'installation.

Le titulaire du marché aura à charge les travaux annexes suivants :

- Livraison à l'école
- Installation matérielle et logicielle des ordinateurs selon le cahier des charges
- Installation physique des VPI, des tableaux blancs et des ordinateurs.
- Installations des moyens d'impression et raccordement des moyens déjà existants
- La formation se fera sur site pour les enseignants.

Durant les travaux, le titulaire devra effectuer le nettoyage de son chantier et l'enlèvement de tous ses déchets à chaque fin de journée.

- **Maintenance :**

La maintenance sera assurée par le titulaire pour une durée de 5 ans.

Le candidat s'engage à être le seul interlocuteur en cas de panne du matériel ou des logiciels.

En outre, le titulaire devra fournir les documentations techniques et les notices d'entretien et d'utilisation rédigées en français.

- **Maintenance curative :**

En cas de panne, le titulaire se chargera de remettre en marche le matériel ou le logiciel dans un délai de 48 heures maximum après avoir été prévenu de la panne par le personnel enseignant ou municipal.

- **Maintenance préventive :**

Le titulaire assurera une visite préventive annuelle sur les dispositifs pendant les vacances scolaires d'été. Cette maintenance comprendra le déplacement sur site, le démontage complet du VPI (nettoyage des chemins optiques notamment, remontage et tests, mises à jour logiciel, drivers et firmware).

- **Assistance fonctionnelle :**

Le titulaire assurera une aide à l'utilisation des dispositifs par téléphone ou en ligne du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

## ***Article 2 : prescriptions techniques***

### 2.1. Vidéoprojecteurs interactifs

**Nombre : 7**

Caractéristiques techniques requises pour les VPI :

- Ultra courte focale 3200-3500 ANSI lumens minimum
- Résolution 1280 x 800 minimums
- Contraste 10000 : 1
- 2 lampes de rechange seront livrées avec les VPI
- Installé et fixé avec un bras télescopique réglable en hauteur
- Il devra être silencieux, le titulaire précisera le niveau sonore émis par le produit proposé en décibels et en pleine utilisation.
- Le dispositif doit pouvoir fonctionner en pleine lumière ou en pénombre
- Enceintes 2 x 16 watts minimum
- La liste des connectiques nécessaires au bon fonctionnement du VPI devra être détaillée, fournie et permettre la connexion de façon simple de n'importe quel ordinateur fixe ou mobile.
- Garantie de 5 ans.

### 2.2. Tableaux

**Nombre : 7**

- Tableaux blancs réglables en hauteur
- Surface active totale mate et haute résistance, il devra être adapté à un usage quotidien (possibilité d'écriture au feutre effaçable)
- 2 mètres / 1,20 mètre minimum
- Stylet sans pile et sans batterie
- Fourniture du kit de fixation murale
- Fourniture de la connectique complète (audio et vidéo) et visserie
- Garantie 5 ans

## 2.3. Ordinateurs portables

**Nombre : 7**

Les PC portables devront répondre aux caractéristiques suivantes :

Caractéristiques	
Processeur & mémoire	Double cœur mobile equivalent Intel Core i5 & 8 Go Ram minimum
Stockage	<b>SSD 128 Go minimum</b>
Carte graphique	Intégré permettant de gérer de la 2D
Lecteur/graveur DVD intégré	Oui
Prise casque & micro jack 3,5mm	Oui combo ou distincte
Ports USB	Au moins 4 dont 2 USB 3.0
Prise écran externe	1 sortie écran sans format imposé mais avec un adapateur VGA si besoin minimum
Ecran	15,6" format cinéma  0 pixels défectueux Résolution 1920x1080 pixels minimum
Clavier	AZERTY complet avec pavé numérique intégré
Dispositif de pointage	Touchpad
Réseau	Gbits & Bluetooth & WiFi b/g/n
Système d'exploitation installé	<b>Windows 10 Professionnel 64 bits</b>
Garantie <sup>1</sup>	<b>5 ans sur site J+1<sup>2</sup></b>
Accessoires	1 câble réseau RJ45 cat. 5 <sup>E</sup> droit blanc longueur 3m 1 ensemble clavier & souris laser sans fil
Logiciels	CF chapitre licences
Prestations	Système d'exploitation activé Configuration réseau accès Internet Connexion aux moyens d'impression (un copieur voire des imprimantes locales) Suite logicielle libre OpenOffice ou Libre Office installée ou suite Microsoft fourni par l'équipe pédagogique paramétrage et installation complète des matériels et des logiciels nécessaires au bon fonctionnement de l'installation numérique Antivirus fourni par le maître d'ouvrage
<b>Quantité</b>	<b>7</b>

## **Article 3 : Formation**

La formation se fera sur le groupe scolaire pour toute l'équipe enseignante. Elle portera sur la prise en main et l'utilisation du matériel installé : VPI et logiciels

<sup>2</sup> Les extensions de garantie PC + écran seront saisies auprès du constructeur par le revendeur.

## **Article 4 : Garantie et maintenance**

Le titulaire proposera une garantie et une maintenance sur site pour une durée de 5 ans du matériel et des logiciels en condition opérationnelle (y compris les batteries des ordinateurs portables) telles que prévues par le présent cahier des charges. La proposition précisera les conditions et délais d'intervention (maximum de 24 h). Dans le cas où il nécessiterait un retour atelier, le prestataire mettra à disposition un matériel de remplacement avec un paramétrage identique au matériel remplacé. Le montant de la maintenance prendra en charge les éventuels déplacements sur site.

Installation et vérification :

- Garantie des matériels d'une durée de 5 ans avec clause de reconduction.
- Configuration technique et logicielle des périphériques en concertation avec l'équipe enseignante
- Paramétrage du point d'accès
- L'installation doit être certifiée par le constructeur du matériel.

Mises à jour :

- Mises à jour programmées la nuit par le prestataire

## **Article 5 : Réception**

La commune prononcera la réception des matériels et des logiciels après vérification du bon fonctionnement.

## **Article 6 : Consultation**

### 6.1. Documents à remettre lors de la candidature

- Une proposition chiffrée et détaillée (matériel, maintenance, garantie,...) à l'aide du document joint
- Une note présentant les caractéristiques techniques de chaque matériel
- Une note sur les modalités de garantie, de maintenance et de formation des enseignants
- Une note présentant la démarche d'installation et de concertation avec le maître d'ouvrage et les autres intervenants du projet,
- Le descriptif du système électrique nécessaire pour le branchement et le bon fonctionnement de l'installation ; ce document sera utile pour effectuer une commande auprès d'un électricien
- Un délai de réalisation de l'opération (délai d'approvisionnement, délai de pose, délai de mise en service, délai de formation,...)

## 6.2. Suites données à la consultation

Les critères pris en compte pour le choix du lauréat seront :

- Valeur technique 20%
- Maintenance, Formation et garantie 20 %
- Coût 60 %

## 6.3. Date et heure limites de remise des offres

Les offres sont à retourner sous pli à Madame le Maire, Mairie de Ménérol, 6 grande Rue, 63 200 MENETROL, **avant le 28 octobre 12 h.**

Pour tous renseignements :

Sébastien GUILLOT

Secrétaire Général

04 73 33 43 44

[secretaire.general@menetrol.fr](mailto:secretaire.general@menetrol.fr)

## NOM DU CANDIDAT :

L'ensemble des matériels et prestations s'entendent franco de port et de frais de déplacement et d'hébergement inclus. Déballage et évacuation des emballages inclus.

	PU € HT	Qté	TOTAL € HT	
Tableau blanc interactif	€	7	€	
Prestation d'installation	€	7	€	
Formation	€	7	€	
			€	HT
			€	TTC

	PU € HT	Qté	TOTAL € HT	
PC portable	€	7	€	
Prestation d'installation	€	7	€	
			€	HT
			€	TTC

	PU € HT	Qté	TOTAL € HT	
Contrat de support tableaux 5 ans	€	1	€	
Contrat de support PC 5 ans	€	1	€	
			€	HT
			€	TTC